BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2239

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

812 354 868 RCS Strasbourg.
SARET.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 15, Rue des Cerisiers, 67117 Furdenheim.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : La société Arkedia Société par actions simplifiée au capital de 800.000 € Zone Artisanale – 1 rue Heilgass 68230 Turckheim RCS Colmar 916 320 450 La société Saret Société par actions simplifiée au capital de 100.000 € 15 rue des Cerisiers 67117 Furdenheim RCS Strasbourg 812 354 868 AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE SARET PAR LA SOCIETE ARKEDIA Aux termes d'un projet de fusion établi le 01.08.2025 (le "Projet de Fusion") modifié par avenant en date du 12.11.2025 (l' « Avenant »), la société Saret, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros ayant son siège social sis 15 rue des Cerisiers – 67117 Furdenheim, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 812 354 868 (la "Société Absorbée"), transmettrait, par voie de fusion, son patrimoine à la société Arkedia, société par actions simplifiée au capital de 800.000 euros, ayant son siège social sis Zone Artisanale – 1 rue Heilgass – 68230 Turckheim, immatriculée au RCS de Colmar sous le numéro 916 320 450 (la "Société Absorbante"). 1.Evaluation de l'actif et du passif de la société Saret, Société Absorbée, dont la transmission à la société Arkedia, Société Absorbante, est prévue - Montant de l'actif : 666.181,16 € - Montant du passif : 174.055,89 € - Montant de l'actif net : 492.125,27 € 2. Absence de rapport d'échange et d'augmentation du capital de la société Arkedia, Société Absorbante Conformément aux dispositions de l'article L 236-3 Il 3° du Code de commerce et dès lors que la société Tekton Finances (493 632 103 RCS Colmar) détient à ce jour la totalité des actions représentant la totalité du capital de la Société Absorbante et la totalité des actions représentant la totalité du capital de la Société Absorbée, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la Société Absorbante contre les actions de la Société Absorbée, ni à augmentation du capital de la Société Absorbante. En conséquence, il n'y a pas lieu à déterminer un rapport d'échange. 3. Dépôt du Projet de Fusion Le projet de fusion établi le 01.08.2025 a été : -Déposé et enregistré le 01.08.2025 au nom de la société Arkedia, Société Absorbante, au RCS de Colmar ; -Déposé le 01.08.2025 et enregistré le 04.08.2025 au nom de la société Saret, Société Absorbée, au RCS de Strasbourg. L'avenant établi le 12.11.2025 a été : -Déposé et enregistré le 13.11.2025 au nom de la société Arkedia, Société Absorbante, au RCS de Colmar ; -Déposé le

13.11.2025 et enregistré le 17.11.2025 au nom de la société Saret, Société Absorbée, au RCS de Strasbourg. M. Franck Favre Pour la société Arkedia Société AbsorbanteM. Franck Favre Pour la société Saret Société Absorbée.

